



HANDICAP

Il y a encore trop d'obstacles en ville

► **Marches trop nombreuses, toilettes inadaptées, lignes de guidage obstruées par des objets...** Le milieu urbain comporte encore trop d'obstacles pour les personnes en situation de handicap.

► **Ce constat a été tiré cette semaine à Porrentruy** par de nombreux membres de l'association Pro Infirmis lors d'une soirée rencontre qui a réuni une centaine de personnes.

► **Pour que les villes ne soient plus des pièges, des pistes existent.** Mais les solutions se font souvent attendre très longtemps.

La construction du milieu urbain est d'une importance capitale pour la mobilité des personnes handicapées. «L'espace se construit pour longtemps. Il s'agit donc de le rendre accessible un maximum», a prévenu Richard Kolzer, directeur de Pro Infirmis Jura-Neuchâtel.

L'association de lutte contre la discrimination des personnes en situation de handicap mettait sur pied une soirée thématique sur l'accessibilité en ville cette semaine à Porrentruy. Un thème visible-ment porteur, puisqu'une pe-

tite centaine de personnes y a participé.

Les déplacements, «c'est rock and roll»

Tous les intervenants – politiques, personnes en situation de handicap et membres de Pro Infirmis – l'ont souligné: le chemin à parcourir est encore long pour obtenir une meilleure accessibilité.

Forte de ses nombreux voyages réalisés un peu partout sur la planète, la joueuse de tennis

en fauteuil roulant Annabelle Ribeaud a regretté un espace bâti qui ne tient pas compte des personnes handicapées, avec par exemple des toilettes accessibles uniquement par des escaliers ou des portes trop étroites. «À Porrentruy, c'est rock and roll, avec les pavés, les trottoirs et les rigoles», a-t-elle complété.

Malvoyant, le député suppléant jurassien Gabriel Friche remarque aussi que, trop souvent, les lignes de guidage

au sol sont obstruées par des véhicules ou même des personnes. Or ces marques sont essentielles pour faciliter l'orientation des aveugles.

Construire juste, «pas forcément plus cher»

Évidemment, la transformation du cadre bâti n'est pas une mince affaire, avec un parc immobilier parfois pluricentenaire et des impératifs en termes de protection du patrimoine. Mais, selon Richard



D'ici 2023, tous les transports publics en Suisse devront être accessibles aux personnes handicapées.

ARCHIVES PRÉTEXTES



Kolzer, davantage de ressources pourraient être investies.

«Des milliards sont investis chaque année en Suisse dans la construction. Mais ce ne sont que quelques dizaines de millions de francs qui sont octroyés pour rendre accessible tout ce qui se construit», a relevé le directeur de Pro Infirmis pour la région. Selon lui, un des enjeux consiste à miser sur la sensibilisation, car «construire bien et juste, ce n'est pas forcément plus cher».

Des espoirs sont ainsi portés sur les architectes, mais aussi sur l'application d'une norme (SIA 500) qui vise à «construire sans obstacle». «Tous les logements construits ou transformés doivent être conformes à cette norme. La plus grosse difficulté réside cependant dans le parc existant, car les propriétaires se mettent aux normes le jour des travaux», conclut Laurent Demarta, architecte-conseil pour Pro Infirmis.

BENJAMIN FLEURY

Quand on débat d'envie politique

► Manque de soutien?

Dans une prise de position remarquée, le conseiller communal Julien Loichat a vanté le projet «Cœur de ville» de Porrentruy qui permettra notamment d'améliorer l'accessibilité de l'espace public. Mais il a aussi réclamé un meilleur soutien politique. D'après lui, il faut plus de volonté au-delà de sa commune.

«S'il n'y a pas un incitateur fort de la part du canton, nous allons encore perdre beaucoup de temps dans ce domaine. Or les personnes qui souffrent d'un manque d'accessibilité sont patientes, très patientes, peut-être trop. Il est peut-être temps d'avoir une vraie volonté politique», a-t-il clamé.

► Accessibilité des transports publics améliorée

Invité également à prendre la parole, le ministre de l'Environnement David Eray a rappelé que le Jura avait été le premier canton à introduire les trains CFF à plancher bas en 2006. Selon lui, l'accessibilité des transports publics n'a plus rien à voir avec la situation d'il y a quinze ans.

«Les entreprises de transports publics routiers n'ont pas été en reste avec l'achat de bus à plancher bas», a-t-il ajouté. David Eray met aussi en avant un rehaussement des quais ferroviaires et la création de rampes et d'ascenseurs. Le ministre souligne aussi que de nombreuses actions avaient aussi été menées dans la rénovation des bâtiments de l'État: «Chaque intervention fait l'objet d'une attention particulière pour rendre nos bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite.» BFL